

Une équipe de professionnels de l'habitat mise à votre disposition gratuitement

- **Vous informe et vous conseille**
- **Vous aide à définir votre projet :**
visite de votre bien, conseils pour les travaux, calcul des loyers et des aides financières, impact fiscal, etc.
- **Vous apporte des réponses sur les financements**
envisageables pour faire aboutir votre projet
- **Constitue et suit les dossiers de demande de subventions**
auprès des financeurs pour la réalisation des travaux
- **Vous accompagne dans l'organisation de votre copropriété**

**Contactez SOLIHA Var
pour entamer votre démarche**

Rond Point du 4 décembre 1974
83300 DRAGUIGNAN

04 23 36 00 82
habitat.dracenie@solihavar.fr

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
VAR



**Votre accompagnement SOLIHA est pris en charge à 100 % par DPVa
avec l'accompagnement de la commune**



Habiter
en DRACÉNIÉ
PROVENCE
VERDON



Rénovez votre habitat

Nous vous aidons à financer votre projet

Plaquette générale

dans le cadre du dispositif d'OPAH/OPAH RU

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
VAR



Des aides financières pour améliorer votre habitat

- La commune et l'agglomération vous accompagnent pour améliorer le confort de votre logement aussi bien sur ses performances énergétiques que sur son adaptabilité.
- Pour cela, DPVa vous offre l'accompagnement de SOLIHA Var pour vous aider dans le financement et la réalisation de votre projet.

Pour qui ?

➤ Propriétaires

➤ Vous êtes propriétaire occupant une maison, un appartement, un immeuble ? Vous êtes éligible au dispositif sous conditions de ressources.

➤ Vous louez votre logement ou souhaitez le louer ? Il nécessite des travaux de rénovation ? Vous êtes éligible au dispositif sous conditions de proposer des loyers encadrés par l'État. Fiscalité avantageuse possible !

➤ Syndicats de copropriété ou copropriétaires

Vous avez des parties communes et espaces privatifs à réhabiliter ? Un accompagnement aux travaux et une aide à l'organisation de votre copropriété est possible : votre accompagnement SOLIHA est pris en charge à 100% par DPVa.

Pour quels logements ?

➤ Logements de plus de 15 ans, occupés ou vacants

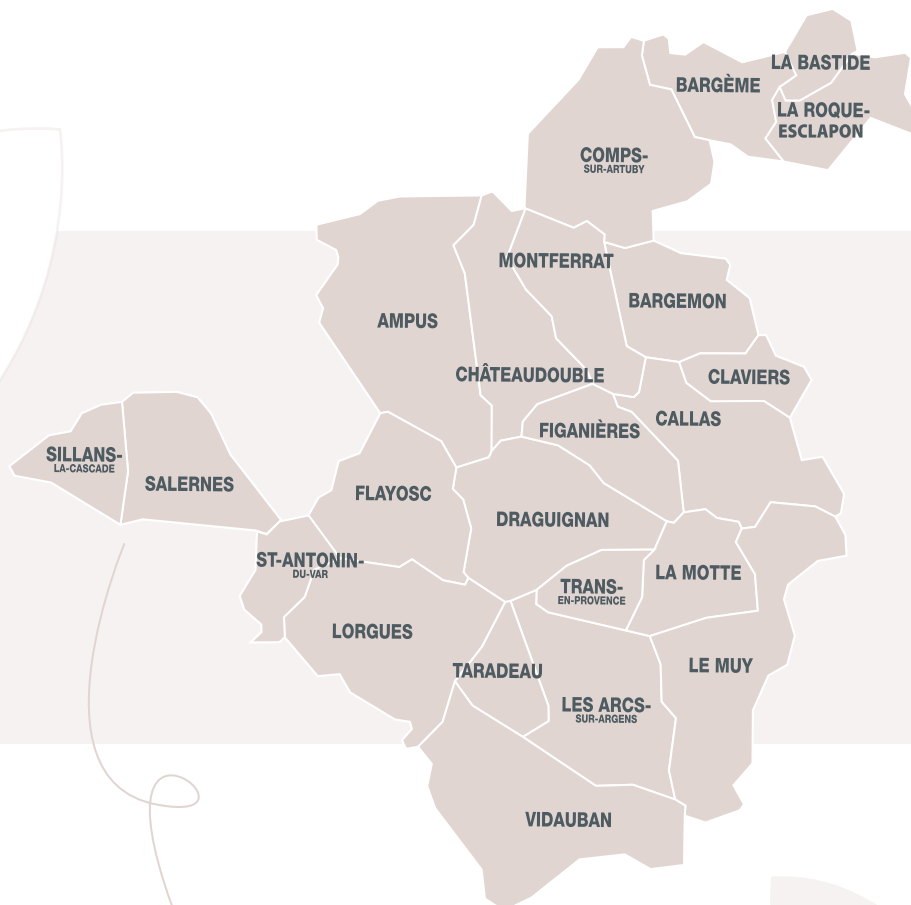
Pour quels travaux ?

- Travaux permettant de résoudre une situation de danger, d'insalubrité ou de dégradation
- Travaux pour le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées
- Travaux en faveur des économies d'énergie

Pour quelles communes ?

➤ L'intégralité du territoire de Dracénie Provence Verdon agglomération

23 communes
engagées pour
leurs habitants



➤ **Contactez les équipes
de SOLIHA Var**

qui vous accompagneront dans
la réalisation de votre projet.

